



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Septembre 2022 n°32



Votation du 25 septembre

*AVS21 ou comment creuser
davantage les inégalités*

*Réforme de l'impôt anticipé:
NON à la fraude fiscale*

SOMMAIRE

Édito

- 03** Une rentrée sous le signe de l'union, par Marine Pochon

Votations fédérales

- 04** AVS 21 ou comment creuser davantage les inégalités, par Laurence Fehlmann Rielle et Christian Dandrès
- 05** AVS 21 : un enjeu socialiste avant tout, interview de Mattea Meyer
- 06** Réforme de l'impôt anticipé : NON à la fraude fiscale, par Carole-Anne Kast



- 08** Initiative contre l'élevage intensif : pisser sous la douche ne suffira pas !, par Pierre-Louis Schmitt

Politique fédérale

- 09** Le mépris bourgeois, par Carlo Sommaruga

Politique cantonale

- 10** Accueil des élèves ukrainien-nes : quels défis pour la rentrée ?, par Anne Emery-Torracinta
- 11** De multiples remises en cause des accords du logement par la droite du Grand Conseil, par Nicolas Clémence

Politique communale

- 12** ACG et hébergement d'urgence : au-delà des apparences, par Martin Staub

Vie du Parti

- 13** La campagne électorale ? C'est parti !, par Frédéric Renevey
- 14** Un être humain sans culture... est comme un zèbre sans rayures, par Estelle Revaz
- 15** La JS genevoise se dote d'un nouveau programme, rencontre avec Lucien Schwed

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît 5 fois par année.

Rédactrice en chef : Marine Pochon
Comité de rédaction : Frédérique Bouchet, Nicolas Clémence, Morgane Dentan, Diego Esteban, Eloisa Gonzalez, Alexandre Goumaz, Clémence Peillex
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Imprimerie Nationale



UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'UNION

Par Marine Pochon
Rédactrice en cheffe

Chères et chers camarades,

La rentrée 2022 s'annonce riche à tous points de vue. Des objets de votations cruciaux – touchant à des thèmes brûlants, chers au Parti, puisque fers de lance des valeurs qu'il défend – et une campagne électorale aux enjeux déterminants, tant pour l'avenir de notre pays, que pour la position du Parti, à assurer aujourd'hui plus que jamais.

« Un des enjeux de cette rentrée sera de se servir des failles, de rebondir avec une énergie nouvelle qu'il nous faut toutes et tous insuffler »

Ce numéro permettra non seulement de mesurer les défis que représente cette rentrée, mais également de considérer l'importance de l'union au sein du Parti, entre nous toutes et tous camarades. L'esprit d'union qui symbolise la colonne vertébrale même de notre Parti; l'esprit d'union qui permet d'avancer, rassembler, mobiliser; l'esprit d'union qui rassure, reconforte, touche et renforce nos croyances.

Les résultats des dernières élections ont pu mettre en garde, mais n'auront pas fragilisé l'équilibre et la

force du Parti. Un des enjeux de cette rentrée sera de se servir des failles, de rebondir avec une énergie nouvelle qu'il nous faut toutes et tous insuffler.

Nos électeurs et électrices attendent d'être rassurés, notamment dans ce contexte de relance post-Covid. La relance signifie se battre sur le front social, de la santé, de la formation, de l'emploi et du logement - les cinq axes principaux qui jalonneront notre campagne. Une campagne que j'ai à cœur, en tant que responsable de la communication au sein du comité directeur, d'accompagner et de servir.

Cette relance exige également de se concentrer sur des moyens coïncidant avec les buts mêmes visés. La définition des objectifs vaut autant que les moyens déployés pour les atteindre. Ces moyens doivent faire sens, traduire notre volonté, notre force mais aussi ce pour quoi nous nous battons : une société plus unie et plus solidaire. S'il faut savoir se renouveler, évoluer, se dépasser et remettre en question sans cesse notre stratégie, il faut également se rappeler que rien ne peut égaler la présence physique sur le terrain auprès de la population. Notre présence en tant que Parti soudé et uni, composé de personnalités fortes, variées et prêtes à défendre les intérêts de toutes et tous pour une société plus inclusive et plus juste !



AVS 21 OU COMMENT CREUSER DAVANTAGE LES INÉGALITÉS

Par Laurence Fehlmann Rielle, Conseillère nationale et Christian Dandrès, Conseiller national

Le 14 juin, les femmes et les jeunes ont crié haut et fort qu'AVS21 c'est NON! La droite patronale méprise la volonté des milliers de Suissesses et de Suisses qui se mobilisent contre les discriminations entre femmes et hommes et l'augmentation de l'âge de la retraite.

Les conditions de travail se détériorent notamment dans les soins ou la petite enfance où les métiers sont durs. La pénibilité ne touche pas que les ouvrier-ères ou les travailleur-euses pseudo-indépendant-es de Smood ou d'Uber. Le stress et le burn out font des ravages partout ailleurs. Beaucoup de salarié-es sont à bout bien avant 44 ans de carrière ou perdent leur emploi avant la retraite.

« Les employeurs et les assureurs sont les grands gagnants de cette contre-réforme. Les entreprises ne paieront rien ou presque rien »

La droite et le Conseil fédéral font comme si cette réalité n'existait pas. Ils jouent la vieille rengaine de l'AVS menacée de faillite, comme ils l'avaient fait en 2019 pour faire passer leur dernière (et énième) baisse

d'impôts en faveur des entreprises et des actionnaires (RFFA). Le PLR prétend même qu'AVS21 renforcerait la solidarité entre les générations. Quel culot! En réalité, ce sont les jeunes femmes qui passeront à la caisse. Faut-il rappeler qu'un tiers des femmes n'ont pas de 2^e pilier, qu'elles ont des salaires plus bas et qu'elles se retrouvent donc avec 40% de retraites en moins? Sans compter le travail gratuit qu'elles assument avec l'éducation des enfants et bien souvent l'aide à leurs proches.

Les employeurs et les assureurs sont les grands gagnants de cette contre-réforme. Les entreprises ne paieront rien ou presque rien. Leurs cotisations à l'AVS resteront identiques et la TVA ne les concerne pour l'essentiel pas. Pourtant, une augmentation de 0,9% (0,45% pour le patronat) de cotisation – même temporaire - aurait suffi à maintenir les prestations et à passer le cap des babyboomers. Cela aurait été un juste retour après les quelque 10% de baisse d'impôts dont ont bénéficié les employeurs en 2020 (RFFA). Et il est à parier que la droite n'entend pas en rester là. En refusant qu'une partie des bénéfices colossaux de la Banque nationale soit affectée à l'AVS, elle veut que ces bénéfices distribués à la Confédération et aux cantons restent disponibles pour financer leurs prochaines baisses d'impôts.

Les retraites ne sont pas suffisantes. Elles sont marquées par les inégalités sociales et les discriminations du marché de l'emploi ainsi qu'en matière d'espérance de vie, surtout d'espérance de vie en bonne santé. AVS21 aggraverait encore la situation. Les plus riches vivent en moyenne 4 ans de plus que le reste de la po-

pulation. Ils sont 20% plus nombreux-euses à ne pas décéder avant l'âge de la retraite ou à y parvenir sans invalidité. Celles et ceux qui vivent plus longtemps refusent de déboursier un centime de plus pour financer l'AVS. AVS21 vole donc des années de vie en bonne santé.

VOTEZ 2 X NON

Nous voterons sur AVS21 en deux parties : la modification de la LAVS (AVS21) et l'arrêté sur son financement par la TVA. Les Socialistes appellent à refuser les deux objets. La TVA est antisociale puisqu'elle est supportée par le-la consommateur-trice final-e, soit pour l'essentiel des salarié-es, et les retraité-es. Les salarié-es à faibles et moyens revenus sont plus fortement touché-es par la TVA puisqu'elles et ils sont obligé-es d'utiliser toutes leurs ressources pour couvrir leurs budgets.

Tandis que nous subissons un renchérissement du coût de la vie, que l'augmentation des primes d'assurance-maladie se précise, que les loyers sont très élevés, ce n'est pas le moment d'augmenter la TVA. C'est donc une raison de plus de voter deux fois NON à cette réforme profondément antisociale !

AVS 21: un enjeu socialiste avant tout



Interview de Mattea Meyer, Co-présidente du PS Suisse

Comment expliques-tu l'extraordinaire mobilisation nationale autour de cette votation ?

Récemment, un homme âgé m'a abordée au supermarché et m'a dit: «je ne suis souvent pas d'accord avec le PS. Mais pour l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, vous avez raison. Les

gens sont épuisés. Et ils ont remarqué qu'il y a assez d'argent dans la Suisse riche. Maintenant, ils veulent aussi passer à l'action.» Le projet émeut les gens parce qu'il s'agit de leur vie.

Moi aussi, cela m'a réjoui de voir autant de femmes dans la rue le 14 juin. L'AVS concerne toutes les générations, même si la réforme toucherait plus immédiatement nos mères. Le message est passé auprès des femmes que l'AVS est une institution essentielle qu'il faut renforcer. Nous devons maintenant veiller à ce que la promesse de la Constitution devienne réalité: l'AVS doit garantir le minimum vital. A cet égard, le démantèlement des rentes représente une réelle menace.

Penses-tu que cela va relancer l'importance du féminisme au

sein du Parti socialiste ?

Pourquoi relancer? Le féminisme est dans l'ADN du Parti socialiste. C'est la question féministe qui m'a amenée au PS il y a 17 ans. Nous avons déjà obtenu beaucoup de choses, mais les choses avancent trop lentement. L'égalité n'est pas une affaire privée. L'inégalité salariale, la violence sexuelle, la répartition inégale du travail non rémunéré, les lacunes dans les rentes ne sont pas des affaires privées. Ce sont des affaires qui concernent toute la société. La nouvelle impulsion donnée par la Grève féministe met tous ces thèmes à l'ordre du jour politique et ne laisse pas tomber, à juste titre. J'espère qu'elle suscitera aussi des vocations politiques !

Propos recueillis par Eloisa Gonzalez

Serons-nous
les dindons
de la farce ?

Sind die
Ehrlichen neu
die Dummen?

Saranno le
persone oneste
a rimanere
fregate?

Steuerkriminalität
fördern?
Encourager

RÉFORME DE L'IMPÔT ANTICIPÉ: NON À LA FRAUDE FISCALE

Par Carole-Anne Kast
Maire de la Ville d'Onex
Candidate au Conseil d'État

Un impôt à zéro pour les contribuables honnêtes

L'impôt anticipé est un mécanisme futé et agile. C'est un impôt de garantie: c'est la somme que prélève à hauteur de 35% la banque sur les intérêts qu'elle verse à un compte épargne placé chez elle. Une somme rendue si le compte est déclaré correctement. Il a pour effet de rendre non-rentable la fraude fiscale et ne coûte rien au contribuable honnête qui déclare les revenus de sa fortune.

« L'équation est simple :
s'il y a des pertes, c'est qu'elles
proviennent des revenus non dé-
clarés au fisc, frappés aujourd'hui
de l'impôt anticipé, et qui ne le
seront plus demain »

Pourtant, être honnête et déclarer les revenus de sa fortune, c'est trop demander au lobby bancaire et financier. Sans la moindre vergogne, leurs représentantes au Parlement suisse ont fait passer la suppression de l'impôt anticipé pour les revenus provenant des obligations.

Lors des débats parlementaires, l'administration a évalué à plus de 480 millions les pertes fiscales que la suppression de l'impôt anticipé occasionnerait. L'équation est simple : s'il y a des pertes, c'est qu'elles proviennent des revenus non déclarés au fisc, frappés aujourd'hui de l'impôt anticipé, et qui ne le seront plus demain. Ce qui veut donc dire que malgré l'impôt anticipé, certains acteurs préfèrent se voir taxer à 35% ces revenus, plutôt que les déclarer, ce qui a de quoi laisser songeur sur les montants en jeu.

Des pertes fiscales pour favoriser les tricheurs

Le corolaire de cette suppression est également limpide: une augmentation de la fraude fiscale avec une double perte à la clé: la perte de l'impôt sur les revenus non déclarés ET la perte de l'impôt de garantie de 35%! Et bien évidemment, cette suppression ne concerne que 0,03% des entreprises, les très grandes multinationales, au contraire des PME qui ne se financent pas par le biais des obligations. Elle concerne aussi des oligarques et des gros investisseurs étrangers, puisqu'eux seuls peuvent se retrouver dans des pays sans accord de double imposition.

Comme l'argent ne pousse pas sur les arbres, la conséquence de ces pertes fiscales va se répercuter directement ou indirectement sur les prestations

publiques. Car s'il est un domaine où le ruissellement fonctionne réellement, c'est bien celui des pertes fiscales! Lorsque la Confédération perd des ressources, soit elle supprime des prestations à la population et qui devra alors être davantage aidée par les Cantons et les Communes, soit elle finance moins les Cantons pour certaines tâches, qui devront alors baisser les prestations ou les reporter sur les Communes. Bref, quel que soit le niveau où la perte fiscale se produit, *in fine* ce sont bien les habitant-es qui ont besoin de la prestation qui vont payer le prix de ce cadeau aux multinationales et aux oligarques.

Stopper les plans de la droite bourgeoise

Cette suppression s'inscrit enfin dans une longue série

de projets fiscaux qui favorisent unilatéralement le capital et accroissent les inégalités: après notre victoire contre la suppression du droit de timbre au début de l'année, il faut repartir au combat pour empêcher cette invitation à la fraude fiscale!

Indéniablement, le 25 septembre sera un jour de lutte fiscale, car la suppression de l'impôt anticipé et AVS 21 suivent le même plan de la majorité de droite du Parlement: les plus riches veulent continuer à profiter tandis que la majorité des habitant-es devrait faire des concessions! Ce sera l'occasion de leur dire clairement NON une nouvelle fois.

LA RÉFORME EN CHIFFRES



→ **Perte financière** Avec la suppression de l'impôt anticipé: Ce sont jusqu'à 800 millions de francs par an que la Confédération ne touchera plus, dont au moins 480 qui iront directement dans les poches des gros investisseurs et des oligarques.



→ **De l'argent qui s'envole** La Confédération estime que parmi ces pertes, environ 500 millions de francs partiront à l'étranger.



→ **Pas d'avantages pour les PME** Seules les 0.03% des entreprises qui se financent par les obligations bénéficieront de ce cadeau fiscal. Aucun avantage pour les presque 600'000 (599'600) PME qui ne se financent pas par les obligations.

Autres projets des partis bourgeois

- Suppression du droit de timbre (250 millions – refusé en février 2022)
- Augmentation de la TVA pour financer l'AVS (+ 0,4% - impôt antisocial)
- Augmentation des déductions fiscales ne profitant qu'aux ménages aisés

À Genève:

- Suppression de la taxe professionnelle communale
- Réduction de l'impôt sur les véhicules
- Réduction de l'impôt sur la fortune dans la cadre de la réforme du patrimoine immobilier
- Réforme de l'imposition sur le lieu de domicile en faveur des communes les plus riches



INITIATIVE CONTRE L'ÉLEVAGE INTENSIF : PISSER SOUS LA DOUCHE NE SUFFIRA PAS !

Par Pierre-Louis Schmitt

Président de la commission de l'environnement et de l'énergie du PS genevois

L'initiative contre l'élevage intensif, sur laquelle nous allons voter le 25 septembre prochain, vise à généraliser le cahier des charges du bio à tous les aliments d'origine animale consommés en Suisse, qu'ils aient été produits ici ou importés. L'initiative laisse un temps de mise en œuvre de 25 ans afin d'éviter une pression financière trop forte sur les exploitations.

La consommation de viande est aujourd'hui massive. En Suisse, elle est de 200g par jour et par personne (en incluant poisson et fruits de mer). La viande est partout et l'on en mange à presque tous les repas. Pour répondre à cette consommation intensive, l'élevage s'est adapté et est, lui aussi, devenu intensif. On abat en Suisse 78 millions de poulets de chair par an, dont seulement 7% auront vu le ciel avant leur abattage à 5 semaines. En ce qui concerne les cochons, 2,8 millions vivent avec un minimum de 0,9m² par tête et 35% seulement ont un accès – bétonné et partiel – à l'extérieur. Ils sont encore moins nombreux à être élevés en plein air : 1 sur 1500 en 2016.

Si l'initiative est acceptée, ces conditions devront être améliorées d'ici à 2047. Les prix vont augmenter (la viande bio étant environ 50% plus chère) mais surtout, la production va baisser, et c'est probablement l'externalité positive la plus importante.

Car au-delà de la question du bien-être animal, qui devrait nous interpeller en tant que Socialistes, la production de viande est une catastrophe pour l'environnement. 1 kg de bœuf produit autant de CO₂ que 150 km en SUV. C'est 30 fois plus que du tofu suisse et 100 fois plus que des légumes. L'impact est tel que le bilan carbone est globalement le même que la viande soit produite localement ou importée d'Australie, l'empreinte du transport étant négligeable dans le total. De tous les comportements individuels vertueux, la réduction de consommation de viande est, et de très loin, la plus efficace. Le GIEC donne un potentiel de réduction de 20% de nos émissions mondiales, là où le confinement de 2020 n'a engendré qu'une baisse (temporaire) de 5%.

Pour rappel, notre parti s'est engagé à réduire de 90% nos émissions d'ici 7 ans. Il nous faudra des mesures fortes pour tenir cet engagement ; pour reprendre le slogan de « Time for the planet », pisser sous la douche ne suffira pas ! La fin de l'élevage intensif, si elle ne sauvera pas le monde, va au moins dans le bon sens.

LE MÉPRIS BOURGEOIS

Par Carlo Sommaruga
Conseiller aux États

Nombre de ménages souffrent financièrement. Il y a de quoi ! Le niveau des loyers continue à grimper. Les primes d'assurance maladie ont atteint un niveau insupportable et vont encore augmenter à la fin de cette année. Les prix de l'énergie explosent. L'inflation redémarre fortement et atteint près de 3%. Elle érode rapidement le pouvoir d'achat. En effet, comme le patronat n'adapte pas les salaires avec effet immédiat, il y a perte de salaire réel. Pour maintenir le pouvoir d'achat des retraitées et retraités, une adaptation des rentes de 2,7%, voire plus si l'inflation poursuit sa progression, doit impérativement avoir lieu au 1^{er} janvier 2023. C'est seulement possible si le Conseil fédéral adopte une règle spéciale, car les modalités légales actuelles d'un mix entre indice des prix et des salaires ne permettent pas de répondre à l'exigence constitutionnelle d'une adaptation minimale à l'inflation. De leur côté les locataires devront faire face encore à des hausses de loyers, mais surtout à une substantielle augmentation des charges de chauffage courant 2023.

Or, la majorité bourgeoise méprise celles et ceux qui souffrent financièrement. En matière de loyer, elle avance inexorablement avec des projets facilitant les résiliations de bail, les augmentations de loyer et donc les rendements immobiliers. Or, une baisse générale des loyers abusifs au niveau légal permettrait de don-

ner du souffle au budget des ménages. Cette majorité politique refusait lors de la dernière session de réduire les réserves exorbitantes en main des caisses maladie comme le demandait entre autres une initiative genevoise. Or, ces réserves dépassent de 100% le niveau légal minimum. Des milliards de francs qui auraient pu revenir aux ménages. À cela s'ajoute que nombre de parlementaires bourgeois déposent dans les deux Chambres fédérales des demandes de baisses de taxes et d'impôts qui profitent avant tout aux hauts revenus. Dernière invention, une déduction sur l'IFD que les ménages les plus modestes ne payent même pas ! L'aide directe aux ménages avec des prestations comme le chèque fédéral proposé par PSS ou l'allocation énergétique proposée par l'ASLOCA sont les seules aides concrètes qui permettent de combler la perte du pouvoir d'achat de toutes celles et tous ceux qui disposent d'un revenu modeste ou bas.

La justice sociale passe actuellement aussi par la défense résolue du pouvoir d'achat. La bataille syndicale et politique concerne les salaires, les rentes, les primes d'assurance maladie, les loyers et bien d'autres postes du budget des ménages. À Berne, cette bataille est déjà engagée. Elle ne fait que débuter, mais le mépris bourgeois pour les gens modestes y éclate déjà au grand jour.



INITIATIVE BNS

Avec l'initiative sur la BNS, nous voulons de concert avec les syndicats renforcer le financement de l'AVS sur le long terme. L'initiative propose qu'une partie des bénéficiaires de la Banque nationale soit distribuée à l'AVS. Cette initiative est un engagement clair en faveur de l'AVS au moment où les partis de droite cherchent à l'affaiblir et à augmenter l'âge de la retraite.

→ **Signez** l'initiative sur www.ps-ge.ch/initiatives-et-referendums

ACCUEIL DES ÉLÈVES UKRAINIEN-NES : QUELS DÉFIS POUR LA RENTRÉE ?

Par Anne Emery-Torracinta
Conseillère d'État

Les années scolaires ne sont pas de longs fleuves tranquilles. Après deux ans de Covid, le DIP fait face à une autre situation de crise : l'accueil des élèves d'Ukraine.

Notre école a l'habitude d'intégrer des élèves du monde entier (entre 1'300 et 1'500 sont en classes d'accueil chaque année), parfois peu alphabétisé-es et en décalage avec le niveau scolaire de leur âge. Ce n'est pas le cas des élèves d'Ukraine, bien scolarisé-es, dont l'intégration dans l'enseignement régulier se fera sans problème une fois leur niveau de français suffisant.

Partant du principe qu'ils et elles pourraient rester à Genève, nous avons décidé de les intégrer immédiatement selon notre mode de faire : immersion totale de la 1P à la 3P, partielle de la 4P à la 8P (mi-temps classe d'accueil et immersion), classes d'accueil au secondaire. Par contre, nous avons prévu un dispositif de scolarisation transitoire pour les élèves se trouvant dans les lieux d'accueil provisoires, comme Palexpo, afin de ne pas devoir les changer d'école une fois leur domicile dans le canton défini. Nos services sont aussi actifs autour des questions de santé et des traumatismes liés à la guerre.

Aujourd'hui, l'accueil des élèves d'Ukraine se passe bien. Le vrai défi reste l'incertitude quant à l'avenir. En juin, ils et elles étaient 550. Combien seront-ils à

la rentrée ? Et à Noël (les prévisions parlent de 1'600 dont 900 au primaire) ? Les arrivées continueront-elles durant l'année ? Comment prévoir la rentrée avec un nombre de classes et de moyens suffisants pour ne pas péjorer les conditions d'encadrement ? Comment savoir dans quels quartiers ils et elles se trouveront ? Où trouver les locaux alors que les bâtiments scolaires sont très occupés, notamment dans l'enseignement spécialisé ?

C'est pourquoi nous avons mis en place une «task force» départementale. Je participe également à celle du Conseil d'État et plusieurs collaborateur-rices du DIP sont dans des groupes qui coordonnent le travail des différents départements. Sur la base des prévisions d'effectifs, j'ai déjà obtenu du Grand Conseil 166 postes de plus pour ouvrir les classes nécessaires et/ou renforcer l'encadrement (co-enseignement par exemple).

Malgré la fatigue liée à la gestion de la pandémie, il faut saluer l'engagement à tous les échelons du DIP pour que Genève fasse honneur à sa tradition d'accueil, alors que notre continent doit faire face pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale à l'agression d'une puissance contre un État indépendant.

DE MULTIPLES REMISES EN CAUSE DES ACCORDS DU LOGEMENT PAR LA DROITE DU GRAND CONSEIL

Par **Nicolas Clémence**
Député suppléant au Grand Conseil

Ces derniers mois, la droite décomplexée a concrétisé ses attaques systématiques sur la question de la création de logement, venant remettre en cause des accords passés et même des votes populaires récents, et ce dans un seul but: faire des profits sur le dos des Genevoises et des Genevois, qui subissent encore et toujours la crise du logement.

D'abord, cela s'est traduit à l'automne 2021 par des remises en cause du droit de préemption, outil précieux pour l'État et les communes, qui bien que peu utilisé, reste indispensable pour mener des négociations foncières avec les propriétaires privés et les promoteurs. Un projet de loi du 10 décembre 2021 est en traitement à la commission du logement du Grand Conseil.

« Avec cette loi, il ne sera plus possible pour les propriétaires de développer leur parcelle en zone de développement sans en céder 20 % pour réaliser de la PPE en pleine propriété. »

Ensuite, ce printemps, c'est un vote à la hussarde en commission de l'aménagement de deux projets de lois déposés par Cyril Aellen et Olivier Cerutti le 20 mars 2018, quelques jours après le vote le 23 février 2018 du PL12052-A, qui avait permis de renforcer la mixité sociale dans les futurs quartiers du PAV et d'augmenter la proportion de logements. Mais surtout, ces projets de lois dataient d'avant la votation populaire du 10 juin 2018, qui avait vu la révision de la loi PAV être pourtant acceptée à une large majorité de 61,44 % de la population.

Enfin, le 20 mai dernier, une loi votée en urgence est venue réviser l'accord sur le logement d'août 2020.

Avec cette loi, il ne sera plus possible pour les propriétaires de développer leur parcelle en zone de développement sans en céder 20 % pour réaliser de la PPE en pleine propriété. C'est une atteinte majeure au droit de la propriété et à la liberté économique. D'autant que la PPE en droit de superficie fonctionne et permet d'acheter un logement 15 à 20 % moins cher, puisqu'il n'est pas nécessaire d'acquérir le terrain. Pire, cette loi revient à obliger les collectivités publiques à vendre leurs biens-fonds pour pouvoir les développer.

Si l'on peut comprendre que la droite cherche à augmenter la part de PPE (bien que la classe moyenne n'y ait souvent pas accès, même à prix contrôlé), il est cependant évident qu'il est bien plus urgent d'augmenter les logements d'utilité publique (LUP), notamment les coopératives, accessibles au plus grand nombre. Ces attaques et lois votées à leur seul profit viennent briser des accords et votations populaires récentes: nul doute que le logement sera ainsi un thème central de la campagne pour les élections cantonales de 2023.

Dates à retenir

→ **23 juin 2011** : loi PAV L10788

→ **10 juin 2018** : acceptation de la modification de la loi PAV par 61,44 % de la population

→ **20 mai 2022** : vote par la majorité de droite du Grand Conseil du PL13095-A

ACG ET HÉBERGEMENT D'URGENCE : AU-DELÀ DES APPARENCES

Par Martin Staub
Représentant des Conseiller-ères
administratif-ves PS

L'Association des communes genevoises, ACG pour les intimes, est certainement l'institution politique genevoise la moins connue, la plus ennuyante, la plus complexe...

Alors, quand vous faites rencontrer cette vénérable institution avec le sujet brûlant et central de l'hébergement d'urgence pour les sans-abris, vous avez de la peine à voir à quoi cela pourrait aboutir.

Et pourtant...

Ce drame feutré genevois s'est noué à la suite de la fermeture de places d'accueil en avril 2022... pas exactement en fait, car le drame silencieux des sans-abris durait depuis (trop) longtemps, alors que la loi donnant la compétence aux communes quant à l'hébergement d'urgence datait de septembre 2021.

Poussée à financer la réouverture de places, à les pérenniser, l'ACG s'est faite bousculer.

Et l'ennuyante, la complexe a bougé. Elle a voté en urgence un crédit de CHF 6.2 millions, puisé dans le non moins inconnu Fonds Intercommunal, FI pour les intimes, charge à la Ville de Genève de transformer l'argent en places.

L'histoire aurait pu se terminer là.

Puis non, car la décision de l'assemblée générale de l'ACG a été contestée dans plus d'une quinzaine de communes, souvent par des conseils municipaux à majorité de droite. Certaines se sont opposées sur le fond, certaines sur la forme, car le FI avait été vidé, alors qu'il finance la culture, le sport et en partie le parascolaire (GIAP).

L'ACG a dû bouger à nouveau. Cela fait beaucoup pour une institution réunissant des magistrat-es de 45 communes aussi diverses que Gy et la Ville de Genève.



Et là, cette rencontre entre un sujet essentiel et l'ACG a débouché sur une décision majeure: le financement de l'hébergement d'urgence a été pérennisé (CHF 13 millions), le FI refinancé (CHF 7 millions par an), et tout cela par une augmentation de la péréquation, les communes les plus riches soutenant les plus pauvres en leur donnant même une marge financière supplémentaire.

Cette histoire n'aura finalement pas été celle de l'inaction de l'ACG, parfois au-delà des clivages politiques. Ainsi, la morale de l'histoire est plus complexe. Le compromis, parfois difficile, douloureux, est possible même pour les sujets les plus brûlants, et même dans les institutions les plus complexes.

Maintenant, reste au Grand Conseil à voter la loi proposée par l'ACG, mais c'est une autre histoire...



LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ? C'EST PARTI !

Par Frédéric Renevey

Président du Comité de pilotage de la campagne

Chères et chers camarades,

Nous y voilà ! La campagne pour les élections cantonales est lancée ! Les candidates et les candidats sont en ordre de bataille et reflètent la magnifique diversité qui fait la force du Parti socialiste. Ne nous méprenons pas pour autant ; la campagne ne sera pas facile. Les difficultés économiques, la guerre à nos portes, la poursuite de la pandémie et les Cassandre de droite ne nous laisseront pas de répit. Et pourtant, c'est ce qui doit nous aiguillonner et nous rappeler pourquoi nous faisons de la politique.

Parce que, pour citer Comte-Sponville, *nous avons besoin d'un État. Non parce que les hommes sont bons ou justes, mais parce qu'ils ne le sont pas. Non parce qu'ils sont solidaires, mais pour qu'ils aient une chance, peut-être, de le devenir. (...) Comment vivre ensemble, et pour quoi faire ? (...) Il ne suffit pas d'espérer la justice, la paix, la liberté, la prospérité... Il faut agir pour les défendre, pour les faire avancer, ce qui ne peut se faire efficacement qu'à plusieurs et passe pour cela, nécessairement, par la politique.*

Voilà ce qui doit nous animer. Pour que la solidarité, le bien commun, le respect et les besoins de toutes les classes de notre population genevoise puissent être entendus. Notre programme est là pour nous le rappeler

si cela devait être encore nécessaire mais, au-delà de celui-ci, chacune et chacun d'entre nous connaît des personnes en difficulté. Difficultés à s'insérer dans le monde du travail, à boucler ses fins de mois, à s'intégrer pleinement dans une société qui ne vous reconnaît pas toujours pour ce que vous êtes mais par votre sexe, votre orientation sexuelle ou votre couleur de peau.

Vous, toutes et tous qui êtes membres de ce beau parti, vous aurez, je l'espère, à cœur de défendre nos valeurs en vous impliquant dans la campagne, peu importe si votre nom apparaît sur la liste officielle du parti.

Soyez fières et fiers de nos valeurs, de nos combats et portez notre voix tout au long de cette année électorale pour qu'ensemble, notre voix l'emporte sur celle des autres partis. Je pense que c'est possible, et vous... ?

FÊTE DE
RENTRÉE

Rendez-vous le jeudi 15 septembre
18h30 à la Grange Navazza à Lancy



UN ÊTRE HUMAIN SANS CULTURE... EST COMME UN ZÈBRE SANS RAYURES

Par Estelle Revaz
Présidente de la commission culture du PS genevois

La culture a vécu des moments étonnants durant la crise du Covid 19. Étonnants, car au moment où nous étions tous et toutes déstabilisé-es par le premier confinement, la culture est apparue comme un refuge réconfortant et essentiel. Qui n'a pas lu de livre, regardé de film, joué aux jeux vidéo, écouté de la musique mais aussi tenté par tous les moyens de garder la culture vivante ? Des concerts inattendus aux balcons, des pièces de théâtre spontanées dans les quartiers, de la danse improvisée dans les cours d'immeuble... autant d'actions visant à s'unir dans l'instant, par des émotions partagées.

« La culture ce sont aussi des acteurs et actrices culturelles qui donnent tout ce qu'ils et elles ont, sans pouvoir toujours compter sur un minimum de sécurité sociale »

Alors que la culture s'est montrée essentielle pour la population, elle a longtemps été considérée comme non prioritaire par nos dirigeant-es. Le Parti socialiste se doit donc de proposer un programme culturel ambitieux pour la prochaine législature.

Oui, la culture doit pouvoir jouer son rôle au niveau de la cohésion sociale. Elle doit pouvoir être accessible à tous et toutes afin de favoriser la réflexion, le débat, la liberté d'expression. Elle doit pouvoir encourager la pluralité, faciliter la mixité sociale et contribuer à réduire les inégalités.

Oui, la culture doit pouvoir jouer son rôle économique. Le secteur créatif et culturel représente 7,6%* des emplois dans notre canton. Il engendre 4'530 millions* de francs en valeur ajoutée qui profitent à de nombreux autres secteurs et finalement à toute la population.

Mais la culture ce sont aussi des acteurs et actrices culturelles qui donnent tout ce qu'ils et elles ont, sans pouvoir toujours compter sur un minimum de sécurité sociale, ni même sur des conditions de travail dignes.

La commission culture du PS genevois a été profondément touchée par ces constats et se mobilise autant qu'elle le peut pour proposer des solutions à la fois pragmatiques et innovantes, concernant par exemple la mise en œuvre de l'Initiative 167, le développement de la culture de proximité, le soutien à la diversité culturelle, la relance post-covid ou encore l'amélioration des conditions de travail dans le secteur. En faisant adopter à l'unanimité sa résolution intitulée « Pour une politique culturelle commune, inventive, pluraliste et durable à Genève », en œuvrant pour que la culture soit un des thèmes prioritaires de la prochaine campagne électorale, en répondant avec exigence à la consultation relative à la politique culturelle cantonale et en étant proactive sur la question de la relance post-covid, la commission a contribué à remettre la culture au centre des préoccupations.

Les enjeux de la culture sont donc plus que jamais les nôtres!

**Chiffres du rapport sur l'économie créative et culturelle à Genève de 2017*



7,6%

c'est ce que représente le secteur créatif et culturel en termes d'emplois dans le canton de Genève en 2017.

LA JS GENEVOISE SE DOTE D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Rencontre avec Lucien Schwed
Trésorier de la JS genevoise

La Jeunesse socialiste genevoise (JSG) est dans le processus de rédaction d'un nouveau programme, qui a pour vocation de remplacer l'actuel manifeste du Parti. Rencontre avec Lucien Schwed, trésorier de la JS genevoise

Pourquoi un nouveau programme ?

La JSG a un manifeste, un document qui sert de base à notre ligne théorique et qui répond à la question « À quoi ressemblerait une société socialiste ? ». Il n'a pas été réactualisé depuis environ 2016 et la vision des membres actuel·les du Parti n'est plus en accord sur tous les points avec son contenu. D'ailleurs, il est très peu mobilisé depuis quelques années.

En 2020, au moment de la première vague du Covid, toutes les activités politiques ont cessé. On a décidé de prendre le temps de réfléchir à un document théorique. C'est comme ça qu'on a rédigé notre programme de sortie de crise. L'idée était de poser des lignes directrices et de mettre en avant des revendications. C'est un document assez bref et très ancré dans le contexte du moment, qui n'est donc plus vraiment utilisable aujourd'hui.

Début 2021, le confinement est revenu. On s'est donc dit que c'était le moment de produire une nouvelle base théorique pour le Parti. On voulait quelque chose d'un peu plus similaire à ce qu'on avait fait avec le programme de sortie de crise. Le nouveau document présente donc certes une vision d'un socialisme utopique mais aussi des points de programme de « transition », avec des revendications à court et à moyen terme.

Ce n'est donc pas un manifeste ?

Non, c'est un programme et pas un manifeste. C'est un document qui a pour vocation d'être plus hybride, moins lourd. Ça a le potentiel d'être un outil de communication fort, qui peut s'adapter à de nombreux formats. C'est aussi une question d'utilité, parce qu'à l'heure actuelle un programme a justement l'avantage de pouvoir mettre en avant nos revendications. On ne



se distancie pas pour autant du socialisme utopique ou de la vision à long terme.

Ce n'est pas non plus un programme de législature ou un document qui aurait pour but de guider un travail parlementaire ou gouvernemental. C'est un programme pour un projet de société, il est très peu pensé vis-à-vis de l'état des textes de loi ou des institutions.

Qu'est-ce que ce document va changer pour la JSG, au niveau de son application concrète ?

Le programme a deux rôles principaux. Il a un rôle interne, parce qu'il sert de guide pour nos prises de positions. Si la JSG doit se positionner face à un événement, le document peut servir de base et permettre au comité de préparer une réponse sans que ce soit antidémocratique. Il a aussi un rôle externe : c'est une façon compacte et efficace de communiquer notre vision.

Propos recueillis par Alexandre Goumaz

LAPOSTE



JAB
CH-1205 Genève
P.P./JOURNAL

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins
1205 Genève

Votation du 25 septembre 2022

Les mots d'ordre du PS genevois

Oui

Votation fédérale n°1: Initiative populaire «Non à l'élevage intensif en Suisse»

Non

Votation fédérale n°3: Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (AVS21)

Non

Votation fédérale n°2: Financement additionnel de l'AVS par un relèvement de la TVA

Non

Votation fédérale n°4: Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)